

Fortes chaleurs : le Pas-de-Calais placé en vigilance orange

Le Pas-de-Calais est placé en vigilance orange Canicule par Météo France.

Lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle, des risques pour votre santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

PROTÉGEZ BÉBÉ DE LA CANICULE !



Donnez à boire
régulièrement
à bébé



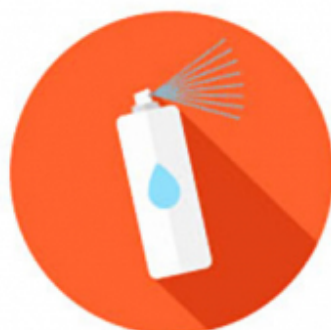
Évitez les endroits
confinés



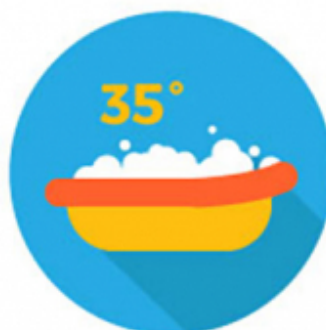
Restez à
l'intérieur



Gardez sa chambre
au frais



Hydratez-lui
le corps



Faites lui prendre
un bain tiède

Les recommandations en cas de vague de chaleur

Voici quelques conseils de prévention notamment pour **les personnes fragiles** :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour
- Évitez les efforts physiques
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...)
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.



VAGUE DE CHALEUR

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID



Ventilation mécanique (VMC)

- ✓ Utiliser des filtres avec une bonne performance et bien les entretenir (exemple : filtres HEPA)
- ✓ Nettoyer et entretenir l'installation régulièrement
- ✓ Arrêter ou réduire le mode recyclage de l'air



Ventilateur

- ✓ A domicile, en l'absence de malade
- ✓ Seul dans une pièce en dehors du domicile
- X Dans les espaces clos collectifs même en l'absence de malades



Brumisateurs

- ✓ Brumisateurs utilisés seuls
- ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces semi-clos ou ouverts en l'absence de flux d'air orienté vers des personnes
- ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces clos si une seule personne présente dans la pièce



Climatisation individuelle ou collective

- ✓ Nettoyer et entretenir régulièrement les installations
- ✓ Utiliser des filtres ayant une bonne performance sanitaire (ex : HEPA) et correctement entretenus

Covid-19 & canicule : Utilisation des climatiseurs, des ventilateurs et des brumisateurs

Dans le contexte épidémiologique cet été, l'aération des milieux revêt une importance capitale pour le renouvellement de l'air intérieur, ainsi que pour son refroidissement.

A domicile et dans les structures collectives, il est recommandé d'appliquer les consignes d'aération régulière par ouverture en grand des fenêtres (minimum 10 à 15 min) deux fois par jour et en cas de pic de chaleur : quand la température extérieure est inférieure à la température intérieure.

Il est recommandé, notamment aux responsables et gestionnaires d'établissements recevant du public, en particulier des personnes vulnérables, de s'assurer que l'entretien des systèmes de ventilation et de climatisation sont conformes.

L'utilisation de ventilateurs dans les espaces collectifs clos ou semi-clos, est contre-indiquée, dès lors que plusieurs personnes y sont présentes (même porteuses de masques), si le flux d'air est dirigé vers les personnes.

Concernant les dispositifs collectifs de brumisation, ils peuvent être utilisés mais s'ils ne génèrent pas d'humidité visible sur les personnes et les surfaces (ex : rafraîchissement d'espaces collectifs type hall de gare) ou une humidification des personnes exposées (ex : aires de repos sur les autoroutes, espaces de loisirs). Ils ne doivent pas non plus être utilisés avec un ventilateur, si le flux d'air est dirigé vers les personnes.

Pour plus de renseignements concernant le bulletin de vigilance météorologique émis par Météo France et obtenir les conseils de comportements à adopter, vous pouvez consulter :

- le site Internet www.meteo.fr ou le serveur vocal de Météo France au 05 67 22 95 00 ;
- le site Internet de l'ARS Hauts-de-France: <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/>

Publié le 01 août 2022